

24, rue du Groupe Manouchian
75020 Paris



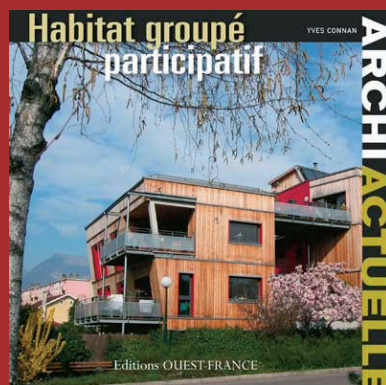
T/OI. 45.78.69.08
F/OI. 45.79.44.32
M/contact@archi-ethic.fr

/édito 10/2012

Renforcée par la collaboration avec des groupes-projets d'habitats participatifs, opérationnels ou pré-opérationnels, la coopérative ARCHI ETHIC souhaite contribuer à la réflexion sur les modes d'habiter alternatifs et accessibles. Par ce bulletin, nous espérons participer à la construction d'outils collectifs, aux débats, qui feront avancer les projets en cours et à venir.

/Publications

Yves Connan signe chez Ouest France un excellent ouvrage rassemblant 25 expériences d'habitat participatif, référant le Praxinoscope et Archi Ethic.



/Revue de projets /pétal'urbain

Suivez les actualités de ce projet d'habitat social participatif sur la Communauté Urbaine de Bordeaux, accompagné par ArchiEthic sur:

petalurbain.org/blog/

LE PRAXINOSCOPE

en route pour le permis de construire

Archi Ethic et le Praxinoscope démarrent la phase opérationnelle du projet. Réalisée par l'OPH Montreuillois dans l'éco-quartier Boissière-Acacia à Montreuil, la construction est programmée en livraison pour le premier trimestre 2015.



lepraxinoscope.tumblr.com



La phase pré-opérationnelle d'un an et demi a permis d'élaborer le programme, préciser les montages, renforcer les liens locaux, en relation avec l'organisme HLM et la Ville de Montreuil.

Le Praxinoscope rassemble 10 logements locatifs sociaux et d'importants espaces partagés : un séjour partagé, une bibliothèque, deux chambres d'amis, un bureau mutualisé, un atelier, une coopérative de consommation – AMAP, et un grand jardin.

Le bâtiment atteindra le niveau exigeant d'une construction passive. Innovation importante, il sera conçu pour permettre une évolution progressive des typologies d'appartements en fonctions des besoins de ses habitants.

Thomas Huguen

ACCOMPAGNER LES GROUPES D'HABITANTS une question d'architecture /débats

Les habitants engagés dans des projets d'habitat participatif recourent de plus en plus à un accompagnement professionnel alors que cette demande était plus marginale pour les habitats groupés en autopromotion des années '70 '80. Dans un contexte actuel de production plus tendu, ce besoin pourrait correspondre à la recherche d'une conduite de projet efficace et sécurisée – aux yeux des habitants autant que pour leurs éventuels partenaires, en particulier institutionnels.

Accompagnant des projets d'habitat social participatif, nous constatons par ailleurs que les groupes porteurs de projets en logement social ne disposent pas des mêmes compétences internes que ceux touchant d'autres publics : ces projets exigent un accompagnement particulier.

Nous défendons un accompagnement assuré prioritairement par des architectes inscrits dans une démarche de coopération.

Cet accompagnement intervient au cours des phases pré-opérationnelles et de conception elles préfigurent la qualité de vie et le fonctionnement collectif à moyen terme, après la réalisation du projet. Il est essentiel cependant que l'accompagnateur n'intervienne qu'indirectement sur l'animation de la vie du groupe, au risque de porter artificiellement la dynamique collective.

L'accompagnement porte de manière privilégiée sur l'élaboration collective du projet architectural. Les compétences techniques externes apportées sont susceptibles de faire naître une dynamique de projet soutenue. C'est, nous semble-t-il, en s'appuyant sur cette expérience de

gouvernance que les habitants se fédèrent, qu'un collectif se développe et se renforce de manière autonome.

La coopération entre les habitants et l'accompagnateur porte ainsi principalement sur l'émergence d'une maîtrise d'usage collective -c'est-à-dire l'expression, la négociation, l'articulation des modes d'habiter individuels et collectifs- pour la co-conception d'un projet architectural adapté.

Cependant, la qualité architecturale et d'usage des projets d'habitat participatif récemment livrés semblent articuler difficilement le projet de vie porté par les habitants et le cadre bâti qui l'accueille. Il est essentiel de remettre au cœur du processus de projet la valeur et la qualité d'usage des projets, cependant, une programmation ne peut se limiter à une somme quantifiée, et faire l'impasse sur une qualification précise des lieux. De même, le projet ne saurait consister au travail d'une enveloppe « agglomérant » des éléments de programme, sans réflexion sur les circulations, seuil et espaces de transition.

L'accompagnateur doit pouvoir cibler, référencer et mettre en perspective les étapes du processus de projet dans les différents registres de la conception de l'espace : normatif, technique, historique, qualitatif, urbain, etc.

En ce sens, il est essentiel que l'accompagnement de la maîtrise d'usage soit réalisé par des architectes, compétents en ce domaine.

Cette proposition induit néanmoins une inflexion de nos pratiques et cadres professionnels.

Tout d'abord, il s'agit de prendre une posture d'ouverture, de coopération et d'attention vis-à-vis des usagers ; une qualité qui n'est pas inhérente à notre profession. Par ailleurs, les cadrages des marchés de maîtrise d'œuvre, gagneraient à être étendus aux missions complémentaires d'accompagnement pré-opérationnel et opérationnel des futurs habitants.

Thomas Huguen

ÉLABORER LA PROGRAMMATION D'UN LOGEMENT

/outils

Le travail collectif de conception du projet s'accompagne de celui portant sur les logements privés, en particulier par un repérage des « modes d'habiter » spécifiques à chaque foyer. Des entretiens favorisent la conception de logements adaptés d'une part et permet de concevoir des logements différenciés, chacun riche de qualités propres et appropriables.



schéma de programmation élaboré au cours d'entretiens

Eric Desoindre

/Événements

/esa - 05/12

Ecole Spéciale d'Architecture
« Habiter ensemble autrement »
[intervention ArchiEthic] Le rôle de l'architecte pour l'habitat groupé

/ehg - 06/12

Eco Habitat Groupé
1ère rencontre des groupes d'habitat participatif en locatif social

/dihal - 07/12

Délégation Interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement
« Lieux à vivre et autres formes alternatives d'hébergement et de logement »
[intervention ArchiEthic]
Participation des bénéficiaires au projet d'habitat

/A venir

/rnhp - 16-18/11/12

Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif
[intervention ArchiEthic]
L'habitat participatif en locatif social : hier, aujourd'hui et demain

Organiser le programme

Dans un troisième temps, les éléments de programme qualifiés sont organisés. Des combinaisons d'usages en un même lieu sont testés pour esquisser les qualités et dimensions des espaces. Les articulations, seuils et proximités sont ensuite définies en tenant compte des relations au sein de la famille, dans des situations de réception, vis-à-vis du collectif, etc.

Complexifier par l'architecture

Ce programme sert de base, en phase projet, à la conception des logements. Sa mise en œuvre permet de complexifier cette « forme simplifiée » des besoins des habitants et de construire une polysémie des espaces favorisant leur évolutivité et leur réappropriation par les habitants successifs.